

CONSERVATOIRE  
musique & théâtre



la  
culture  
vivante

Guide pratique

VILLE DE  
SAINT-PRIEST ▶





## // Sommaire

<b>1. Quelques chiffres.....</b>	<b>page 4</b>
<b>2. Un conservatoire sur son territoire .....</b>	<b>page 5</b>
<b>3. Pratiques instrumentales .....</b>	<b>page 6</b>
<b>4. La formation musicale .....</b>	<b>page 6</b>
<b>5. Organisation des parcours .....</b>	<b>page 8</b>
A. Parcours 4-7 ans .....	page 9
B. La formation complète (diplômante) .....	page 10
C. Parcours Théâtre .....	page 11
D. Parcours Jeune .....	page 11
E. Parcours Adulte .....	page 11
F. Parcours Amateur .....	page 11
G. Pratiques collectives .....	page 12
H. Accompagnement de groupes .....	page 12
<b>6. Un conservatoire en mouvement c'est aussi : .....</b>	<b>page 13</b>
<b>7. Un équipement performant .....</b>	<b>page 13</b>
<b>8. Sensibilisation et communication .....</b>	<b>page 14</b>
A. Musique à l'école .....	page 15
B. Musique au collège .....	page 16
C. Des événements « phares » .....	page 17
D. Partenariats .....	page 18
<b>9. Diffusion .....</b>	<b>page 20</b>
<b>10. Bon à savoir .....</b>	<b>page 20</b>
<b>11. Infos pratiques .....</b>	<b>page 22</b>





Les missions du conservatoire s'articulent autour d'actions de sensibilisation, de découverte, de création et de transmission de notre patrimoine musical et théâtral. Pratiquer ou découvrir la musique, le théâtre, c'est nourrir sa curiosité, sa créativité, ses capacités cognitives et sa réflexion personnelle, son esprit critique et son libre arbitre. L'équipe pédagogique porte des valeurs fortes : ouverture, écoute, qualité, exigence, polyvalence, innovation, partage, plaisir, solidarité et bienveillance.

Tourné vers l'avenir, le conservatoire de Saint-Priest se veut ambitieux, innovant et déterminé à accompagner les San-Priots de 4 à 92 ans...



## 1. Quelques chiffres

**870**  
ÉLÈVES

**40**  
PROFESSEURS

**100** MANIFESTATIONS,  
CONCERTS / AN

**13 000** SPECTATEURS / AN

**120 000** PASSAGES / AN



## 2. Un conservatoire sur son territoire

**SENSIBILISATION  
&  
COMMUNICATION**

(Musique à l'école,  
partenariats...)

**FORMATION**

(Pédagogie, pratiques  
artistiques...)

**CONSERVATOIRE**  
musique & théâtre

**DIFFUSION**

(Concerts,  
manifestations...)

# 3. Pratiques instrumentales

> Chaque département travaille en transversalité.

## CORDES

- Alto
- Contrebasse
- Violon
- Violoncelle
- Orchestre 1<sup>er</sup> cycle
- Orchestre 2<sup>e</sup> cycle
- Musique de chambre
- Etc.

## VENTS

- Basson
- Clarinette
- Cor
- Flûte
- Hautbois
- Saxophone
- Trombone
- Trompette
- Tuba
- Musique de chambre
- Ensemble vents 1<sup>er</sup> cycle
- Les soufflants 2<sup>e</sup> cycle
- Etc.

## VOIX

- > Théâtre
- > Chant
- Technique vocale
- > Ensembles vocaux
- Atelier comédie musicale pour enfants
- Chœur collègue
- « Les choristes »
- Atelier « découvrir sa voix » (adultes)
- > Chœurs
- Chœur de femmes
- Chœur mixte
- Les notes bleues

ORCHESTRE DU CONSER

# 4. La formation musicale

## 1<sup>ER</sup> CYCLE

- 1C1 (1h)
- 1C2 (1h)
- 1C3 (1h)
- 1C4 (1h)

## 2<sup>E</sup> CYCLE en modules

- 2C1 (1h)
- 2C2 (1h15)
- 2C3 (1h30)

## 3<sup>E</sup> CYCLE en unités de valeurs

- 3C1
- 3C2
- prépa BAC (stages)



## INSTRUMENTS POLYPHONIQUES

- Guitare
- Percussions
- Piano
- Musique de chambre
- Ensemble de percussions
- Ensemble de guitares
- Piano à 4 mains
- 2 pianos
- Etc.

## MUSIQUES ACTUELLES

- Basse électrique
- Batterie
- Guitare électrique
- Claviers
- MAO (musique assistée par ordinateur)
- Percussions
- Chant
- Combo
- Groupes
- Etc.

VATOIRE

La formation musicale est organisée en trois cycles.

Le **1<sup>er</sup> cycle** (4 années, cours d'une heure/semaine) permet d'acquérir les bases du langage musical.

Le **2<sup>e</sup> cycle**, cycle de consolidation (3 années : cours de 1h à 1h30), est organisé en modules de 7 semaines sur des thématiques plus ciblées: déchiffrage, harmonie, arrangement, repiquage, création, technique du son...

Le **3<sup>e</sup> cycle** est un cycle plus personnalisé, voulant répondre pour le mieux aux attentes et au parcours singulier de chacun. Il est organisé en unités de valeurs (certaines obligatoires, d'autres facultatives : technique du son, création audiovisuelle, projet personnel, culture musicale, cycle de conférences...)

Se rajoute la préparation à l'option facultative de musique au BAC.

Chaque cycle est validé par un contrôle des connaissances.

# 5. Organisation des parcours

A. Parcours 4-7 ans

B. La formation complète (diplômante)  
À partir du CE2

C. Parcours « théâtre »  
D. Parcours « jeune »  
E. Parcours « adulte »  
F. Parcours « amateur »

G. Pratiques collectives

H. Accompagnement de groupes



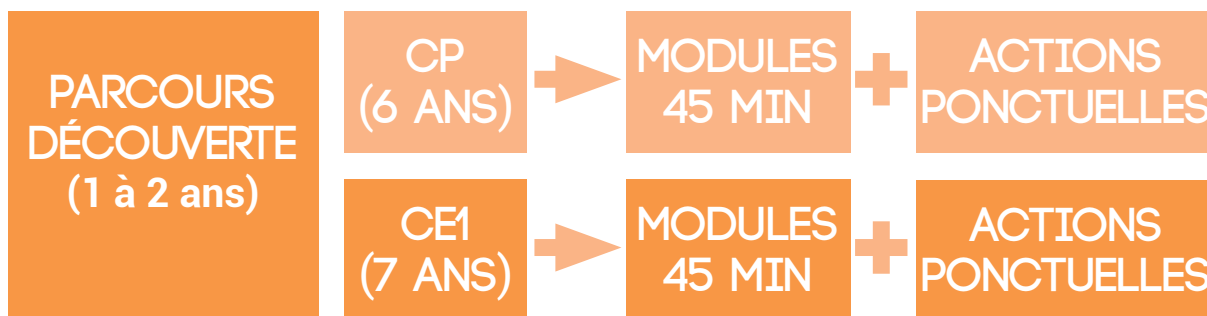


## A. Parcours 4-7 ans

Les enfants sont accueillis à partir de la moyenne section de maternelle (4 ans) et jusqu'en grande section dans un **ÉVEIL MUSICAL** permettant de susciter la sensibilité artistique, de cultiver la créativité, d'ouvrir et d'affiner les perceptions.



Les enfants scolarisés en CP et CE1 ont accès au **PARCOURS DÉCOUVERTE**. Organisé en **modules de 45 minutes hebdomadaires**, ils permettent de découvrir différentes facettes de la pratique musicale : **expérimentation sonore, création de chansons, danses et musiques traditionnelles, découverte du quatuor à cordes, des percussions, initiation au langage musical...** Et pour ouvrir encore la curiosité et partager ces découvertes, les enfants sont conviés **avec leur famille** à des visites, sensibilisations et spectacles organisés 6 samedis : découverte artothèque, château, initiation au jeu théâtral, rencontre avec un luthier...



## B. La formation complète (diplômante)

À PARTIR DU CE2



La **formation complète** est accessible à partir de la classe de CE2. Elle regroupe trois axes complémentaires :

- **une pratique instrumentale ou vocale,**
- **une formation musicale générale,**
- **une pratique collective** (orchestres, chœurs, ateliers...) à partir de la troisième année.

**Ainsi que des actions ponctuelles enrichissant la formation** (rencontres, ateliers thématiques, etc.).

### 1<sup>ER</sup> CYCLE (3 à 5 ans)

3 UV :

Pratique collective  
+ Formation musicale  
+ pratique instrumentale  
ou vocale  
= AEM (Attestation  
d'Études Musicales)

### 2<sup>E</sup> CYCLE (3 à 5 ans)

3 UV :

Pratique collective  
+ Formation musicale  
+ pratique instrumentale  
ou vocale  
= BEM (Brevet d'Études  
Musicales)

### 3<sup>E</sup> CYCLE (2 à 4 ans)

3 UV :

Pratique collective  
+ Formation musicale  
+ pratique instrumentale  
ou vocale  
= CFEM (Certificat de Fin  
d'Études Musicales)



## C. Parcours « théâtre »

Accès	Durée	Contenu
A partir du CE2, 10 élèves par atelier.	À définir avec le professeur.	Initiation au jeu théâtral, à la mise en scène, à l'expression et au mouvement scénique

## D. Parcours « jeune »

Accès	Durée	Contenu
Réservé aux moins de 18 ans justifiant un niveau de début de 2 <sup>e</sup> cycle instrumental.	3 ans maximum.	1 pratique instrumentale ou vocale et une pratique collective au choix.

## E. Parcours « adulte »

Accès	Durée	Contenu
Adulte débutant ou reprenant, selon les places disponibles.	4 ans maximum.	1 pratique instrumentale ou vocale une discipline collective et formation musicale si nécessaire.

## F. Parcours « amateur »

Accès	Durée	Contenu
Avoir terminé le 1 <sup>er</sup> cycle instrumental.	4 ans.	12 cours d'instrument de 45 min /an et 1 pratique collective obligatoire.

## G. Pratiques collectives

Accès	Durée	Propositions
Tout musicien amateur motivé, quelque soit son âge et son niveau	indéterminée	Chœur mixte Chœur de femmes « Les notes bleues » Orchestres Musique de chambre...

## H. Accompagnement de groupes

Accès	Durée	Contenu
Groupes constitués (musiques actuelles, musique de chambre...)	6 séances de 2h/an	Coaching Enregistrement Technique de groupe Travail scénique...



## 6. Un conservatoire en mouvement c'est aussi :

- **Des Semaines banalisées** autour de la création, de l'improvisation, de rencontres transversales, de thématiques partagées... pour tous les publics.
- **Des stages** : « mises au vert » liés aux projets scéniques.
- **Des résidences d'artistes** liées à des projets spécifiques et à des innovations pédagogiques.
- **Des cycles de conférences**, dans une perspective d'ouverture culturelle pour tous les publics.
- **Des « master class »** permettant un approfondissement technique et une exigence artistique.
- **Des actions de sensibilisation**, aussi bien en milieu scolaire, que de découvertes en famille, dans le cadre d'une éducation au spectacle (École du spectateur).

## 7. Un équipement performant

- **Un studio « high tech » permettant :**
  - L'enregistrement et la sonorisation en live et en studio...
  - Une approche pédagogique au service des techniques du son.
- **Un parc instrumental adapté pour l'enseignement :**
  - Des musiques actuelles : salles dédiées équipées, sono, amplis, claviers, MAO (musique assistée par ordinateur), logiciels...
  - Des orchestres à l'école : cuivres, cordes, percussions.
  - Des instruments : parc de percussions complet (jeu de 5 timbales, marimba, cloches tubulaires...) saxophones ténor, baryton, clarinette basse, contrebasses...
  - Instrumentarium pour les écoles (batucada, fanfare de rue...)
  - Percussions : 2 jeux de timbales, ensembles de claviers : marimbas, xylophones, vibraphone, batteries, djembés...



# 8. Sensibilisation et communication



A. Musique à l'école

B. Musique au collège

C. Des évènements « phares »

D. Partenariats



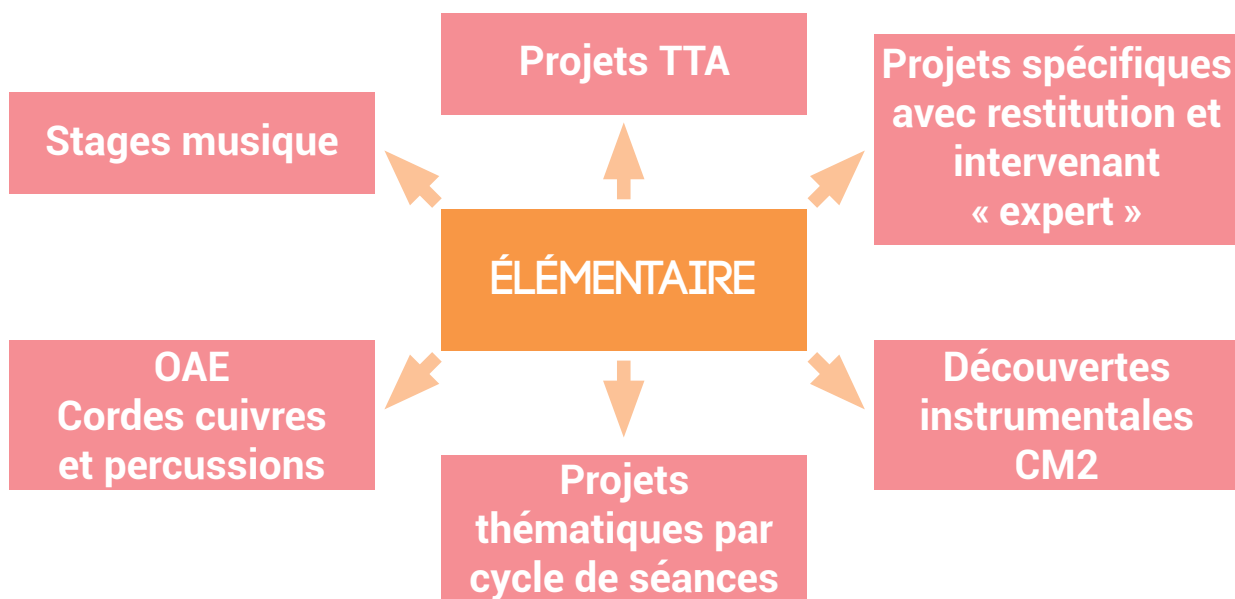
# A. Musique à l'école

Le Conservatoire souhaite affirmer son engagement et sa détermination à intervenir en milieu scolaire.

Pour cela il se positionne en tant que partenaire « ressource » apportant compétences, projets multiples, propositions variées et adaptées et financements.

En concertation régulière avec l'IEN (Inspecteur de l'Education Nationale), il s'appuie sur une équipe pédagogique qualifiée, polyvalente et engagée. Elle est constituée de professeurs intervenants en milieu scolaire (PIMS) et de pédagogues artistes, porteurs d'actions de sensibilisation, de découverte et d'apprentissage.

Fort de son expérience (plus de 30 années de partenariat dans les écoles), de son dynamisme et de son savoir-faire, le Conservatoire propose deux grands axes d'interventions : **en maternelle et en élémentaire.**



## B. Musique au collège

Les Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) existent officiellement depuis 2006. En partenariat avec le Collège Colette, elles permettent aux élèves de suivre **une scolarité normale, tout en développant parallèlement des compétences musicales particulièrement affirmées**. Ces classes sont constituées autour d'un projet pédagogique équilibré qui respectera la double finalité. Elles s'inscrivent dans le cadre du Projet d'Établissement du collège Colette et du Projet d'Établissement du Conservatoire. Elles accueillent **près de 90 élèves**, répartis en 4 classes de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>.

L'**emploi du temps** des élèves est **aménagé**, leur permettant de venir deux fois par semaine, en après-midi au Conservatoire. La **scolarité est gratuite**, ainsi que le **prêt des instruments**. L'accès, sans connaissances préalables, est possible après un test d'observation évaluant la motivation et l'engagement des élèves, pour l'ensemble du cursus de 4 années. Des projets artistiques partagés avec les autres élèves du Conservatoire font partie intégrante de ce dispositif.







## C. Des événements « phares »

Le Conservatoire propose à chaque saison des rendez-vous marquant sa volonté de communiquer, de montrer, de faire savoir, d'expliquer l'étendue de son activité et de ses propositions artistiques.

Pour cela, il organise ou participe à différents événements, destinés à un très large public, apportant un éclairage nouveau au-delà des représentations parfois erronées :

- **Carrefour des associations, début septembre**
- **Production des artistes enseignants (concert carte blanche, « melting-profs »...)**
- **La Journée Portes Ouvertes**
- **Les rendez-vous d'information réguliers**
- **Les ateliers de découverte en famille**
- **La Fête de la musique...**



## D. Partenariats

Fort de son histoire et de son rayonnement, le Conservatoire entretient et multiplie ses partenariats, de différentes natures et sous différentes formes :

- **APEM** : association des parents d'élèves et musiciens: stage d'été (depuis 35 ans)
- **Partenaires institutionnels** :
  - Médiathèque,
  - Artothèque,
  - Château,
  - Théâtre Théo Argence.
- **MJC, maisons de quartier, CCAS...**
- **Conservatoires de la métropole**
- **Enseignement supérieur** :
  - Université Lyon II,
  - CNSM,
  - CEFEDM,
  - CFMI.
- **Institutions culturelles** :
  - Orchestre National de Lyon,
  - Opéra National de Lyon...
- **Résidences d'artistes** :
  - La « Forge »,
  - « L' ARFI »,
  - Chœur Calliope,
  - des compagnies invitées...
- **Ensembles** :
  - OFR, 2T3M...
  - Collectifs divers,
  - l'Académie du concert, compagnie Kub
  - Collectif « l'autre moitié »
- **Les festivals** :
  - Music en Ciel,
  - Jazz à Vienne,
  - Biennale de la danse...





## 9. Diffusion

Le Conservatoire est un équipement majeur de la dynamique culturelle de Saint-Priest. Il est l'illustration de la culture vivante, en mouvement et en constante évolution.

Il fabrique une saison **entièrement gratuite** de spectacles artistiques avec, par et pour les San-Priots :

**100 manifestations, concerts, animations, conférences...**

**Des actions avec les partenaires culturels de la ville**

**Présence sur des évènements : Biennale de la Danse, Festival de Vienne...**

**Pour le plaisir des 13 000 spectateurs annuels !**

**Chaque année, début septembre, un programme de saison annonçant l'ensemble des évènements organisés par le conservatoire est diffusé.**

## 10. Bon à savoir

- **L'entrée** aux spectacles du Conservatoire **est gratuite** dans la limite des places disponibles.
- Dans la mesure où le spectacle fait l'objet **d'une billetterie** :
  - Tout spectateur, quelque soit son âge doit être en possession d'un billet d'entrée.
  - L'ouverture des portes : 30 minutes avant le début du spectacle, accès à la salle de spectacle 10 minutes avant.
  - Les places ne sont pas numérotées, le placement est libre.
  - La réservation peut se faire au conservatoire 2 semaines avant la date du spectacle, soit sur place au conservatoire, soit en téléphonant au **04 78 20 03 22**.

**Au même titre que tous les enseignements du conservatoire, nos spectacles, manifestations... sont accessibles aux personnes en situation de handicap.**



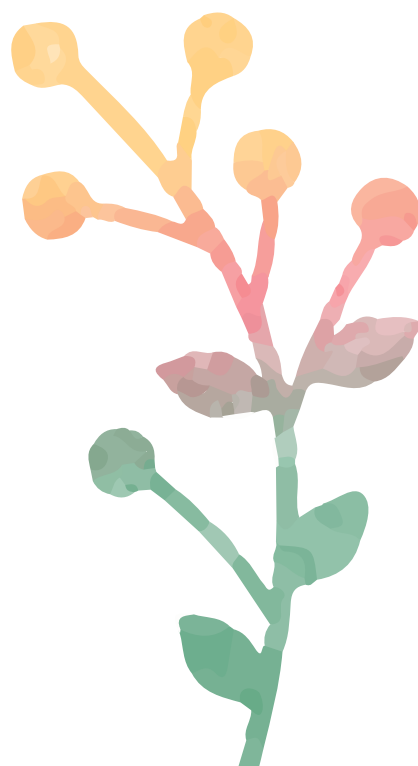
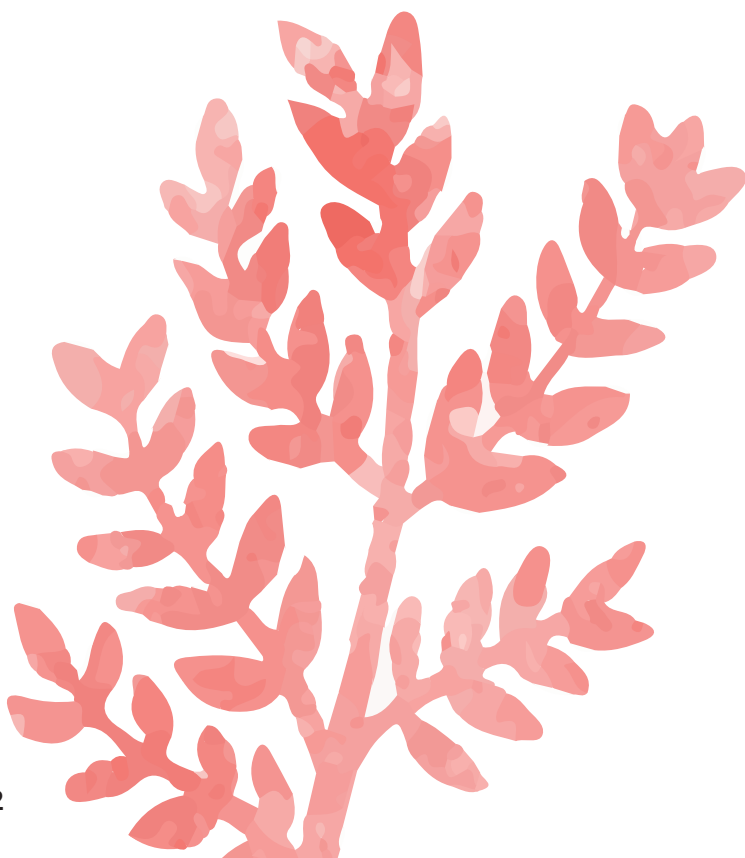
# 11. Infos pratiques

Conservatoire de Musique et Théâtre de Saint-Priest  
Place de l'ancienne mairie  
04 78 20 03 22  
conservatoire@mairie-saint-priest.fr  
www.conservatoire-saint-priest.fr  
www.facebook.com/Conservatoire.Saint.Priest/

## // Accès

- En tramway :  
Ligne T2 direction Saint-Priest Bel Air, arrêt Esplanade des Arts.
- En bus :
  - Ligne C25 direction Saint-Priest Plaine de Saythe, arrêt Esplanade des arts
  - Ligne 62 Mions-Saint-Priest, arrêt Esplanade des arts.

// Comment s'inscrire  
- Réinscription courant avril/mai  
- Inscriptions des nouveaux : fin juin et fin août /début septembre








# CONSERVATOIRE musique & théâtre

Place de l'ancienne mairie

04 78 20 03 22

[conservatoire@mairie-saint-priest.fr](mailto:conservatoire@mairie-saint-priest.fr)

[www.conservatoire-saint-priest.fr](http://www.conservatoire-saint-priest.fr)

 [www.facebook.com/Conservatoire.Saint.Priest/](https://www.facebook.com/Conservatoire.Saint.Priest/)